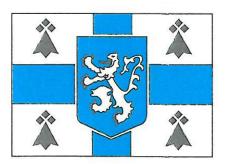


mouez ar yeuc'h



La Voix du Juch

Bulletin d'Informations Communales : JANVIER 2015

Keleir ar Gumun : GENVER 2015 N° 108

<u>Sommaire</u> : <u>Krennadur</u> :

Infos pratiques et agenda des manifestations
Le mot du Maire
Le Juch récompensé
Retour sur images
A travers la commune...
Conseil municipal
Vie associative
Informations diverses
Quelques mots en breton

Bloavezh Mat deoc'h tout!

Bonne et heureuse année à tous

INFOS PRATIQUES

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch Tél : 02.98.74.71.50 – Fax : 02.98.74.70.99

mairie.le-juch@wanadoo.fr

Site: www.lejuch.fr

Lundi de 14h à 17h. Du Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à

12h. Fermée le lundi matin.

Permanences du Maire et des Adjoints

Patrick Tanguy

Maire

Le mardi matin et samedi matin sur rendezvous

Marc Raher

Adjoint aux finances, à la gestion du patrimoine et aux nouvelles technologies **Sur rendez-vous**

Yves Tymen

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement

Le samedi de 11h à 12h sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Adjointe aux affaires scolaires, aux affaires sociales et à la communication – CCAS

Le samedi matin sur rendez-vous

Monique Cariou

Adjointe à la culture, aux sports, à la jeunesse et à l'animation

Le vendredi de 11h à 12h sur rendez-vous

Douarnenez Communauté :

79, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez –

Tél: 02.98.74.48.50

Déchetterie de Lannugat :

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Urgences médicales:

appeler le 15 qui assure la régulation

Cabinet infirmier:

Petitbon Marie-Louise -

Tél: 02.98.74.71.04 Port: 06.07.27.95.47

ADMR Plogonnec:

Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC –

Tél: 02.98.91.84.96

Transport Le Juch / Douarnenez :

<u>Le samedi</u>, départ à 9h30 de votre domicile et retour à 12h.

Taxi Lokorn-06.80.30.36.34 - 02.98.74.71.60

Transport à la demande

Pays de Douarnenez 0 810 810 029

Transport Penn arBed:

Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper sur le site internet cat29.fr

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :

6. rue de l'école – Tél : 02.98.74.71.70

Ulamir du Goyen - Centre de Loisirs :

Rue Abbé Conan – 29100 Poullan

Tél: 02.98.74.27.71

Boîte postale :

Levée du lundi au samedi à 10h

Radios en langue bretonne :

Radio Kerné sur FM 92.0 et 90.2 Arvorig FM sur FM 91.7

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
07 février – 14h30	Echange autour de vieilles photos	Salle socioculturelle	Histoire et Patrimoine
27 février – 18h	Session de musique traditionnelle	Salle socioculturelle	Ecole de musique
01 mars - 10h30	Matinée Zumba	Salle socioculturelle	A.P.E.L de l'école
06 avril – 12 h	Repas de crêpes	Salle socioculturelle	A.P.E.L de l'école
26 avril	Vide grenier	Salle socioculturelle	Comité de jumelage

LE MOT DU MAIRE



Je tiens à prendre quelques instants pour rendre hommage aux victimes des ignobles attentats contre le symbole de la liberté

d'expression et des valeurs de notre démocratie.

Leur sacrifice, dans une barbarie sans nom, doit nous porter à une grande solidarité et à la vigilance pour permettre encore cette liberté.

Nous rappelons notre attachement à la liberté de la presse et saluons le travail indispensable mené par les journalistes dans la défense des valeurs de la République et des droits fondamentaux. Ils font vivre la démocratie.

Saluons aussi les membres des forces de l'ordre, tués alors qu'ils veillaient à la sécurité de cette presse à la parole et aux dessins très libres. Pensons également à cette jeune policière abattue froidement, ainsi qu'aux quatre otages de l'épicerie. Après le dénouement tragique de ces trois journées, associons-nous par la pensée aux familles et aux proches des victimes de ces terribles évènements.

Alors que notre société connait une crise économique et sociale durable, les repères qui assurent la stabilité et la continuité de notre République doivent plus que jamais être affirmés et défendus. Le combat pour la liberté d'expression est celui de tous. La défense de la laïcité et le refus des intégrismes de tous types qui ont toujours guidés les crayons des disparus, doivent être au cœur de nos actions.

Je souhaite maintenant vous adresser mes vœux les plus sincères afin que cette nouvelle année 2015 apporte à tous joie, santé et prospérité, et en y associant l'ensemble de l'équipe municipale ainsi que nos quatre agents. Je les adresse à vous tous, chers administrés, acteurs associatifs, sans oublier les acteurs économiques de notre commune, agriculteurs, artisans, commerçants et prestataires de services, qui la font vivre, et à tous ceux que j'ai pu oublier.

Quand certains parlent de désintérêt des citoyens, force est de constater qu'il n'en est rien! La nombreuse assistance à la cérémonie des vœux en est la preuve.

Cette période de début de mandature a été le temps du lancement de nombreuses réflexions qui nous mènent à œuvrer dans le sens de la mutualisation entre communes ou avec la communauté. Cette optimisation des moyens ne doit pas pour autant être synonyme de perte de pouvoir de décision au niveau communal, mais reconnaissance des services rendus et participation aux coûts générés.

Nous achevons la période d'écriture des contrats de territoire. Il est important de faire apparaître dans ces dossiers tous les éléments pertinents favorisant le désenclavement de la commune, et augmentant son attractivité en proposant, si possible, de nouveaux services aux administrés. Dans l'ensemble de ces actions, nous devons nous inscrire dans une dynamique de projets, en cherchant une place à part entière pour notre communale dans les collectivités auxquelles nous prenons part, qu'elles soient communautaires l'échelle ou à **Ouest-**Cornouaille. Les échelons sont en pleine mutation, nous serons vigilants pour ne pas perdre notre identité.

Suite aux décisions de l'ARS relatives à l'organisation de l'hôpital, nous devons nous mobiliser pour maintenir ce service de proximité et l'offre de soin actuelle avec tous les services



Patrick Tanguy, entouré de son équipe, a présenté ses vœux à la population le samedi 10 janvier 2015

Perspectives 2015

L'année écoulée a aussi vu naître le site internet de la commune. C'est un bel outil au service de la collectivité permettant une meilleure communication. Remercions Véronique qui veille à le maintenir le plus possible d'actualité et soyons à l'écoute de toute proposition pour le faire vivre.

Nous avons poursuivi le programme de travaux, amorcé dans la mandature précédente, par la fin de l'aménagement de Hent ar Stang, puis par Hent ar Veil et Hent ar Steir. L'épisode des chicanes d'entrée de bourg nous a montré qu'il faut savoir revenir sur une solution mal appréhendée, tout en maintenant la mise en sécurité de la rue Louis Tymen par l'implantation des deux alternats et du stationnement.

Nous parachevons notre action de renouvellement de l'éclairage public, encouragés par le soutien du Syndicat Départemental d'Energie du Finistère et de l'Association Française d'Eclairage, qui ont invité 150 élus à voir sur place nos réalisations.

Notre syndicat des eaux s'est vu réduit à deux communes, et nous mène à envisager un partage des compétences eau et assainissement au niveau communautaire.

La réforme de l'administration des droits du sol nous contraint à trouver une solution pour la prise en charge de l'instruction des documents d'urbanisme ; la solution la plus rationnelle nous conduira à terme à une mutualisation des services.

Pour répondre à la demande du SDIS et de la Poste, nous devons procéder à la requalification de plus de 150 adresses sur la commune. Un échange avec les riverains se fera, avant de finaliser ces nouvelles données.

Nous continuons également la démarche de Conseil en Energie Partagé, mené avec l'aide de Quimper Cornouaille Développement; elle nous permet de cibler les pistes nous menant à une réduction des coûts énergétiques sur nos équipements communaux. La société « Graine d'Habitat » va nous proposer différents scénarios pour la rénovation de la salle socioculturelle, nous permettant de monter les dossiers auprès du Conseil Général et Régional.

Mme de Ponthaud, Architecte chargée des monuments historiques, nous a transmis le dossier complet des travaux de rénovation de l'église. Nous nous retrouvons début février pour travailler avec nos différents partenaires sur leur planification, qui ne pourra se faire qu'en s'assurant des financements associés. Ce sera un chantier de grande ampleur, sur qui mènera plusieurs années, restauration complète de notre joyau communal.



Il est impossible de parler de tous ces projets, sans aborder la conjoncture difficile, dans ce contexte de baisse de dotations (environ 10%); Même si notre situation financière est saine, ces diminutions de ressources, nous conduisent à rester prudents.

Notre lotissement communal subit la baisse des mises en construction, et 9 lots cherchent encore un acheteur. Les bailleurs sociaux sont peu intéressés par les lots qui leur sont proposés. Nous avons donc décidé d'en finaliser la voirie, en adaptant notre calendrier au plan de charge des entreprises de travaux publics locales.

Les derniers chiffres de l'Insee soulignent une légère baisse de population (743 contre 750), mais datant de 2012, ils ne prennent pas en compte les nouveaux résidents du lotissement Roz ar Park. Les 11 permis de construire annuels déposés depuis, ainsi que les ventes récentes de biens immobiliers sur la commune, laissent espérer un inversement du sens de la démographique. courbe Sovons donc optimistes pour les prochaines statistiques. Saluons d'ailleurs le dynamisme constant de notre école, qui voit ses effectifs en progression, récompense pour la qualité du travail mené par l'équipe pédagogique.

Patrick TANGUY

LA COMMUNE DU JUCH RECOMPENSEE



Engagement finistérien pour l'énergie et le climat !

La municipalité du Juch a entrepris en 2012 des travaux de rénovation de l'ensemble de son éclairage public avec la mise en place de luminaires LED.

Cette modernisation permet une économie d'énergie pouvant aller jusqu'à 70 % avec la maîtrise de la consommation électrique ainsi qu'une baisse des coûts d'abonnement et d'entretien.

L'opération devrait s'achever cette année. Le nombre de points lumineux sur la commune passera alors de 85 à 110.

Face aux enjeux énergétiques et climatiques et dans le contexte économique tendu, la réduction des consommations énergétiques constitue un levier possible de l'action publique des collectivités locales.

Les agences locales de l'énergie du Finistère, le Syndicat départemental d'équipement et d'énergie du Finistère (SDEF), l'ADEME Bretagne et le Conseil Général du Finistère, signataires de la Charte du Conseil en énergie pour les collectivités finistériennes, ont souhaité récompenser les collectivités déjà engagées dans la réduction des consommations énergétiques.

La commune du Juch, pionnière avec 20 autres collectivités, a reçu le 16 décembre dernier le trophée de l'engagement finistérien pour l'énergie et le climat.



Patrick Tanguy avec Antoine Corolleur, président du Syndicat départemental d'Energie du Finistère et Armelle Huruguen, vice-présidente du Conseil Général en charge de l'eau et de l'énergie

RETOUR SUR IMAGES

Hommage à Auguste Kervarec

Sur les hauteurs de Kervogat les élus et quelques juchois ont rendu hommage, le 11 novembre dernier, à Auguste Kervarec abattu par les troupes allemandes le 30 juillet 1944.





Dépôt d'une gerbe sur la stèle érigée en la mémoire de Auguste Kervarec

Cérémonie du 11 novembre

C'est devant le monument aux morts, que les élus, les habitants et les enfants de l'école se sont rassemblés. Après la lecture du message du ministre des anciens combattants, les enfants de l'école ont, à tour de rôle, lu les noms des 60 soldats juchois tombés durant la 1ère guerre mondiale. A chaque nom cité, une fleur était déposée au pied du monument aux morts. Après cette émouvante cérémonie, les participants se sont retrouvés en mairie pour le verre du souvenir offert par la municipalité.





Repas du CCAS

Le repas annuel du CCAS offert aux juchois de 70 ans et plus s'est tenu au restaurant « Relais du Nevet » à Plogonnec le dimanche 16 novembre. Histoires et chansons se sont succédées pour le plus grand plaisir des 40 participants. Mathurin Quiniou et Marianne Gloaguen, doyens de l'assemblée, ont reçu un cadeau des mains de Patrick Tanguy, maire, et de Isabelle Kervarec, adjointe aux affaires sociales.





Distribution des colis de noël

Samedi 10 janvier, une délégation juchoise est partie à la rencontre des personnes de 80 ans et plus n'ayant pas pu assister au repas du CCAS.

Comme chaque année, élus et membres du CCAS ont été accueillis chaleureusement et avec beaucoup de plaisir par les séniors qui se sont vu remettre un colis de noël



ETAT CIVIL

Décès

Didier GOURLAY - 6, rue de la Laiterie - le 04/12/2014



A TRAVERS LA COMMUNE...

Urbanisme

Déclaration préalable (4)

2 verandas, construction abris de jardin et mise en place d'une baie vitrée

Certificat d'urbanisme (2)

2 CUa

Distribution annuelle des sacs ordures ménagères et tri sélectif





Elle aura lieu à la salle socioculturelle du Juch le lundi 09 et mardi 10 février 2015 de 10h00 à 12h15 et de 16h00 à 18h00.

Un peu de civisme!



Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou

tout incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore).

Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Le Juch conserve son cadre de vie agréable et convivial.

Coupure de courant!

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le **vendredi 23 janvier 2015 de 8h30 à 12h30** dans les secteurs suivants :

Le Rhun, Route de Tal ar Hoat, Guerlach, Kerizoré, Lézarlé, Pont Prenn, Le Roz, Croas Pont Prenn, Tal ar Hoat, Keristin, Keramenez, Ty Kerjor.

Elections départementales :



Les dimanches 22 et 29 mars vous allez élire les conseillers départementaux. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h à la salle socioculturelle.

Echos de la paroisse

La messe a lieu au Juch le 2ème dimanche de chaque mois à 11h15

Permanences ADMR

Les bureaux de l'Association d'Aide en Milieux Rurales sont ouverts :

Le lundi, le mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h ou sur rendez-vous.

ADMR – Rue des écoles – 29180 PLOGONNEC Tél : 02 98 91 84 96

Vente de crêpes au profit du Téléthon



La vente de 550 douzaines de crêpes de froment, 150 demi-douzaines de blé noir, des nombreux sacs confectionnés tout au long de l'année ainsi que des bijoux réalisés avec des capsules de café vides a permis à l'association SONIA de remettre cette année un chèque de 6000 € à l'AFM.

http://kerlochgaetan.wix.com/assosiation-sonia

Nouvelle activité : TARA PIZZ



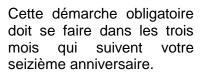
Monsieur Le Contel vous propose une grande variété de pizzas à emporter, savoureuses et cuites au feu de bois.

Tous les vendredis à partir de 16h30, rue Louis Tymen (face à la mairie).

Tél: 06 38 35 96 36 www.tarapizz.com

Le parcours de la citoyenneté

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.





Se munir de votre Carte Nationale d'Identité et de votre livret de famille.

CONSEIL MUNICIPAL

14 novembre 2014

Contrat enfance jeunesse

Le nouveau contrat enfance-jeunesse avec la CAF du Finistère interviendra pour la période 2014-2017.

Elaboré avec l'Ulamir, partenaire de la commune, le contrat reconduira les actions déjà engagées sur le secteur de la petite enfance. Au niveau de la politique de la jeunesse, de nouvelles actions ont été introduites dans ce contrat avec une proposition pour les formations de BAFA-BAFD ainsi que les séjours des jeunes.

Accord du conseil municipal sur les dispositions du contrat enfance jeunesse 2014-2017.

Renouvellement des contrats d'assurances de la commune

Tous les contrats d'assurance de la commune arrivent à échéance le 31 décembre 2014.

Sur proposition de la commission d'ouverture des plis, les propositions suivantes sont retenues :

Lot n°1 : Dommage aux biens l'offre de Groupama Assurances pour un montant TTC de 1 325,06 €

Lot n°2: Responsabilité civile l'offre de Groupama pour un montant de 976,04 €

Lot n° 3 : Protection juridique des élus et des agents l'offre de la SMACL pour un montant de 146,11 €

Lot n°4 : Automobiles et auto missions l'offre de la SMACL pour un montant de 1 356,00 €

Lot n°5: Risques statutaires l'offre de Groupama avec un taux de 4,90% avec une franchise de 15 jours.

Les contrats sont conclus pour une durée de 1 an à compter du 01 janvier 2015.

<u>Désignation des membres à la commission</u> <u>d'évaluation des charges de Douarnenez</u> <u>Communauté</u>

Le conseil municipal désigne Marc RAHER et Yves TYMEN pour représenter la commune à la commission d'évaluation des charges de Douarnenez Communauté.

Rapport des adjoints

Yves TYMEN, en tant qu'élu communautaire, informe que le projet de piscine est relancé.

Isabelle KERVAREC indique que cette année 39 élèves sont inscrits à l'école. Les principales activités développées cette année seront : le théâtre, cinéma, piscine, musique, classes découvertes à Blois et des actions contre le gaspillage avec Dz Communauté.

L'APEL proposera une activité de Zumba et organisera une kermesse.

Pour la dénomination des rues, la commission finalise le dossier qui sera présenté en conseil au fur et à mesure des disponibilités budgétaires.

09 décembre 2014

Tarifs communaux 2015

CONCESSIONS DANS LE CIMETIEDE	
CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE	CF 00 C
Simple pour 15 ans	65,00 €
Simple pour 30 ans Double pour 15 ans	130,00 € 130,00 €
Double pour 30 ans	260,00 €
Case columbarium 15 ans	780,00 €
Case columbarium 30 ans	1 560,00 €
Cavurne 15 ans	625,00 €
Cavurne 30 ans	1 250,00 €
PRODUITS DIVERS	1 250,00 €
Location du barnum	80.00 €
Mise à disposition remorque (la rotation) (Plus de livraison de tables)	35.00 €
Mise à disposition remorque (la rotation) (l'ids de livraison de tables) Mise à disposition tables (la table + 2 bancs)	4.00 €
Cartes postales - Particuliers	0,50 €
Cartes postales - Commerçants	0,30 €
Souricide Raticide - 500 gr	3.00 €
SALLE SOCIOCULTURELLE	
ACTIVITES ORDINAIRES	
Associations Locales - Cotisation annuelle	30.00 €
Associations communautaires 3 salles	80.00 €
Foyer et Accueil	45.00 €
Organisation Professionnelle Communautaire – Trois salles	90.00 €
Organisation Professionnelle Communautaire – Foyer et accueil	50.00 €
Particuliers de la commune Trois salles	150.00 €
Foyer et Accueil	90.00€
Particuliers Extra-Communaux Trois salles	480.00 €
ACTIVITES PRODUISANT DES RECETTES	
Associations Locales-Coti. Forfaitaire/Location	45.00 €
Associations de la Communauté de Communes	145.00 €
ACTIVITES SPECIFIQUES	
Cours danse ou autres ponctuellement	100.00 €
Cours danse ou autres annuellement	900.00 €
Débat Public Electoral	110.00 €
Journée Dessin, Broderie	31.20 €
GARDERIE PERISCOLAIRE ET PERI-CLS	SH
Matin ou soir	
1 ^{er} Enfant	1,60 €
2ème enfant	1,40 €
3 ^{ème} enfant	Gratuit
Matin et soir	
1 ^{er} enfant	2.80 €
2 ^{ème} enfant	2.40 €
3 ^{ème} enfant	Gratuit
PHOTOCOPIES	
Photocopie de documents simples	
Photocopie noir et blanc A4 (recto)	0,20 €
Photocopie noir et blanc A4 (recto verso)	0,40 €
Photocopie couleur A4 (recto)	0.50 €
Photocopie A4 recto-verso couleur	1.00 €
Envoi de Fax	1,00 €

Contrat association OGEC

M. Marc RAHER, adjoint aux finances, rappelle aux membres du conseil municipal que le contrat d'association avec l'OGEC pour l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces est revu chaque année sur la base des nouveaux effectifs et sur la base de la moyenne départementale des dépenses de fonctionnement des écoles publiques avec un effectif comparable.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, décide d'appliquer une augmentation de 2 % par rapport au coût d'un élève en 2014 et de fixer à 3 400,18 € la participation mensuelle à compter du 01 janvier 2015, soit un montant annuel de 41 282,11 €, versée à l'organisme de gestion de l'Ecole Notre Dame de Toutes Grâces.

Cette contribution sera versée mensuellement.

<u>Dotation de compensation 2014 Douarnenez communauté</u>

Par courrier en date du 12 novembre 2014, Douarnenez Communauté nous informe de la réduction de notre dotation de compensation. Cette diminution tient compte des travaux de voirie 2013 Hent Ar Stang et du solde des travaux de la

Le montant de la réduction s'élève à 6 674 €. La dotation de compensation, pour l'année 2014, est dès lors fixée à – 48 473,00 €.

Accord unanime du conseil municipal.

Redevance assainissement 2015

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de fixer comme suit les nouveaux tarifs pour l'assainissement collectif:

Part fixe de l'abonnement : 65,00 €

Prix du m3 d'eau : 0,836 €

Personnes non raccordées au réseau : 25 m3/ par

personne/par an

Rapport des adjoints

M. Patrick TANGUY signale qu'une demande d'effacement des réseaux sur le chemin du stade et le parking a été effectuée auprès du Syndicat Départemental d'Electricité du Finistère ainsi que la mise en place d'un nouvel éclairage public sur le parking.

Concernant la finalisation du sentier de randonnée Rulosquet, les membres de la commission qui ont suivi le dossier se réunissent le vendredi 12 décembre avec la société retenue (PIC-BOIS) pour les panneaux d'interprétation avec l'installation de 2 panneaux 70x100 et 4 panneaux ludiques avant la fin mars 2015.

Lors de la réunion organisée par le SIOCA le jeudi 04 décembre sur le partage des données géographiques, il a été montré que sur la commune 54,03 % des maisons étaient numérotés. Il reste sur la commune 177 maisons à finaliser. La commission va se réunir prochainement afin de clôturer ce dossier en 2015.

VIE ASSOCIATIVE

Club des retraités

partie haute de la Gare.

Les aînés ont fêté les rois!

L'année 2014 s'est terminée pour le club par son assemblée générale le 18 décembre avec comme chaque année le passage du père Noël. Celui-ci a écouté les enfants de l'école avant de distribuer bonbons et friandises. Puis les membres du club ont reçu un petit cadeau confectionné par les enfants. Merci à eux...

Le club se réuni le jeudi après-midi à la salle socioculturelle.

Pour les amateurs de belote, les rencontres intercommunales commenceront en début d'année.

Très bonne année 2015 à tous et à toutes et à très bientôt.



C'est dans la bonne humeur que le club des retraités a fêté les rois le 08 janvier.

Comité d'animation

Des projets pour 2015 ...

Après une année riche en animations (balades, Cluedo géant, chasse à l'œuf, fête du chant, feu de la Saint-Jean, le bourg en Fête, thé dansant...) de nouvelles animations sont en projet : sportives, musicales etc... Et plus particulièrement le Tour de la commune : Tro ar Yeuc'h.

Une réunion d'information sur ces manifestations à venir sera programmée en février.

Résultat de la tombola de noël :

1er lot : Jean Louis Marchadour – 2 repas à l'auberge

de Kerveoc

2^{ème} lot : Alain Vincent : 2 pizzas 3^{ème} lot : Bob Heliez – 1 sac de sport

De nombreux lots ont été remis aux autres gagnants.

Bloavezh mat à tous et n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le président, Alain CARIOU



Le père Noël s'est arrêté le 21 décembre place de l'église pour distribuer bonbons et friandises



L'assemblée générale du Comité s'est réunie à la salle socioculturelle le 28 novembre 2014

Comité de Jumelage

Vide grenier en préparation...

Le comité de jumelage a tenu son assemblée générale le vendredi 16 Janvier 2015 à la salle socioculturelle. La réunion était suivie d'un repas.

Cette assemblée générale, ouverte à tous, a été l'occasion de faire le point sur les différentes manifestations de l'année 2014 et d'envisager celles de 2015.

DATES A RETENIR

Vide-grenier
Dimanche 26 Avril 2015
Inscriptions au 02 98 74 70 88

Voyage à SAINT-GENIES Week-end de l'Ascension du 14 au 17 Mai

Société de chasse « La Juchoise »

Battue le 25 janvier!

La société de chasse « La Juchoise » organise une battue de régulation de nuisibles suivant plan de chasse le dimanche 25 janvier 2015 de 9 h à 14 h autour de la gare, du bourg et des lotissements.

Les organisateurs appellent donc à la vigilance des riverains !

Le Président, André QUEAU



Un calendrier pour les Diables!

Afin de financer ses activités, l'ASDJ a réalisé un calendrier. Celui-ci est toujours en vente, au prix de 6 euros au Bar des sports.



Prochaines rencontres à domicile :

Dimanche 25 janvier contre le FC Goyen

Dimanche 01 mars contre Plozevet Dimanche 29 mars contre Beuzec

Venez nombreux les soutenir!



Histoire et Patrimoine



Participation aux Journées du Patrimoine de Pays en juin au travers du « Cluedo géant », travail sur les costumes les mardis, permanences à l'église durant l'été,

procession du 15 août, sortie d'octobre, exposition 14/18 en novembre ont été les principales activités de l'association durant l'année passée.

L'assemblée générale de notre association se tiendra le **samedi 28 février à 14 heures 30** à la salle socioculturelle. Les nouvelles inscriptions pourront être prises. Le montant de la cotisation est de 16 € pour l'année civile. La partie statutaire se poursuivra par un moment de convivialité autour d'un vin chaud.

Bonne et heureuse nouvelle année à tous.

La présidente, Marie-Agnès LE DOARE





Cluedo bras e miz Even, labour war-dro dilhad ar vro bep meurzh e-doug ar bloaz, dorioù digor en ilizparrez e-doug an hañv,, prosesion da-geñver pardon Hanter-eost, baleadenn er Morbihan e miz Here, diskouezadeg 14-18 e miz Du : n'omp ket chomet dilabour er bloaz paseet!

Bodadeg veur ar gevredigezh a vo dalc'het d'an 28 a viz C'hwevrer (14e.30) e Ti an Holl. Goude an emvod evo ur banne gwin tomm.

Bez' vo un emvod digor d'an holl d'ar sadorn 7 a viz C'hwevrer (14.30) e Ti an Holl evit an dud o deus c'hoant digas fotoioù ha kaozeal deusouto.

Bloavezh Mat deoc'h tout !

Ouvert à tous
Samedi 07 février
à 14H30
Echange autour de
vieilles photos
Salle socioculturelle

Ecole Notre Dame de Toutes Grâces

Comme chaque année, la période novembredécembre a été l'occasion de rendez-vous divers et variés.

Le samedi 8 novembre, les parents ont organisé leur premier couscous de l'année. Celui-ci a remporté un vif succès. Toutes les parts préparées ont trouvé preneurs. Les bénéfices engendrés par cette manifestation serviront à financer les sorties des enfants (cinéma, théâtre, classe de découverte).

Le mardi 11 novembre, quelques enfants de la classe de CE-CM ont participé aux commémorations de l'armistice.

Le jeudi 13 novembre au matin, les enfants de maternelle et CP se sont rendus au cinéma à Douarnenez. Ils ont visionné un film : « Le bonhomme de neige ».

Les mardis 25 novembre et 9 décembre, la classe de CE-CM a accueilli Lucie Le Dref de la communauté de communes.

La première intervention portait sur le gaspillage alimentaire, la seconde sur le tri des déchets



Cuisinons du pain perdu!



Atelier sur le gaspillage alimentaire avec Lucie Le Dreff de Douarnenez Communauté

Comme chaque année, le premier vendredi de décembre a eu lieu la journée des communautés éducatives. Répartis en groupes d'âges différents, les enfants ont participé à divers ateliers (bricolage, cuisine, réalisation de cartes, atelier photos...) tout au long de la journée. Celle-ci s'est achevée par le partage du goûter.

Le 8 décembre, les enfants de l'école ont célébré la fête des lumières. Cette action caritative sur le handicap était proposée par la Direction diocésaine de l'enseignement catholique, en partenariat avec l'Ugsel et Handisport. Le lundi soir, toutes les fenêtres donnant sur la cour ont été illuminées par les 130 bougies achetées par les enfants.

Jeudi 18 décembre, les enfants se sont rendus à la salle communale. Comme tous les ans, le Père Noël du club du 3ème âge était au rendez-vous. Les enfants ont interprété quelques chansons et poésies. Puis, ils ont offert cartes et décorations de Noël aux personnes présentes. Le père Noël leur a remis à chacun un gros paquet de friandises.



Le jour des vacances, les enfants ont la surprise de découvrir sous le sapin de la cantine une multitude de cadeaux. Le Père Noël est passé avec un peu d'avance. Il a apporté de nouveaux livres et des jeux pour les deux classes.

Prochain rendez-vous

Dimanche 1^{er} mars Matinée Zumba de 10h30 à 12 h salle socioculturelle.

Graine d'Héllebore

Succès de l'exposition "Noël et la mer".



Dans la salle, les 5 crèches de Noël, les 10 tables parées pour le réveillon et les 2 grands décors sur le thème de la mer (maquettes et bateaux fleuris sur l'un, phare, demoiselle saint-Jacques et crèche de Noël abritée sous le canot prêté par le lycée professionnel Jean Moulin

de Plouhinec pour l'autre) ont attiré 350 personnes.

Le café/ gâteau a été bien fréquenté et beaucoup de visiteurs sont repartis avec un bouquet mis à la vente ou en loterie.

Le samedi après-midi, 24 enfants ont participé à l'atelier qui leur était réservé. Ils étaient fiers de repartir avec leur composition. La couronne mise en loterie a été gagnée par Marcel Pibouleau du Juch.

La présidente, Danièle SALM





INFORMATIONS DIVERSES

Déclaration de perte ou de vol des permis de conduire

Le nouveau permis de conduire sécurisé est en service depuis le 16 septembre 2013. Les déclarations de perte sont désormais reçues uniquement en Préfecture de Quimper ou souspréfecture de Brest et Morlaix. Le récépissé qui vous est alors délivré tient lieu de permis de conduire pendant 2 mois.

Les déclarations de vol du permis de conduire sont toujours à faire auprès des services de police et de gendarmerie.



Mon compte Ameli

Des services en ligne innovants pour faciliter les démarches administratives : c'est ce que propose l'Assurance Maladie à ses assurés sociaux.

En ouvrant votre compte sur le site <u>www.ameli.fr</u>, vous accédez en toute sécurité à un espace personnalisé et confidendiel vous permettant de :

- Consulter vos remboursements en temps réel
- Effectuer des démarches sans vous déplacer (télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières, commander une carte européenne d'assurance maladie...)
- Communiquer facilement par courriel avec votre caisse d'assurance maladie.

Les Compagnons du devoir : Portes ouvertes

Les maisons des Compagnons du Devoir et du Tour de France ouvrent leurs portes au grand public les 23, 24 et 25 janvier 2015 de 9 heures à 18 heures. Ces portes ouvertes sont l'occasion de montrer aux jeunes les nombreux débouchés et opportunités professionnelles que proposent ces filières (métiers du goût, du bâtiment...)

Véritable tremplin professionnel, la formation des Compagnons du Devoir permet à de nombreux jeunes de devenir les cadres et chefs d'entreprises de demain. A l'issue de leur formation, basée sur l'apprentissage du métier par le voyage, ce sont 90 % des jeunes qui trouvent un emploi.

Pour plus d'informations : Maison des compagnons du devoir 7-9 rue Armorique – 29200 BREST Tèl : 02 98 05 19 73

mail:

compagnonsbrest@compagnons-du-devoir.com

Les 13 et 14 juin 2015, ouvrez les portes de votre jardin!

En Bretagne, tous les 2 ans, des acteurs du tourisme et de l'environnement se mobilisent pour promouvoir des techniques de jardinage au naturel. Le temps d'un week-end de juin, plus d'une centaine de jardiniers amateurs ouvriront les portes de leur jardin pour échanger sur des solutions qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Petits ou grands, en longueur ou en carré, en ville ou en campagne, jardin privé ou partagé, tous ont leur intérêt et sont entretenus de la même façon : sans pesticides ou engrais chimiques et avec beaucoup de passion

Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologique, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors ouvrez votre jardin avec notre soutien le week-end des 13 et 14 juin 2015!

Informations et inscriptions (avant le 3 avril) sur <u>www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org</u> ou par téléphone au 02 99 30 78 21.



Université Bretagne Occidentale



Venez découvrir les formations, les laboratoires de recherche et le cadre de vie de l'Université Bretagne Occidendale à l'occasion de ses portes ouvertes les samedis 07 et 14 mars 2015 à Brest.

Intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quelques gestes de prévention : Avant l'hiver, faire systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations, veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage, veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.

Que faire si on soupçonne une intoxication?

Maux de tête, nausée, malaise et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas vous devez aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez au plus vite les locaux, appelez les secours et ne réintégrez les lieux que sur l'avis d'un professionnel ou des sapeurs-pompiers.

Détecteur de fumée obligatoire

A compter du 08 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé.

L'objectif étant de détecter les fumées dès le début de l'incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

A noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

QUELQUES MOTS DE BRETON... NEUBEUT GERIOU E BREZHONEG

LOENED GOUEZ LES ANIMAUX SAUVAGES



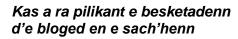
Unkorneg Licorne

Ul loen eus ar mojennoù eo un unkorneg

licorne est un animal légendaire



Pilikant Pélican



Le pélican emporte sa pêche à ses petits dans son sac



Tigr Tigre Naon du en deus an tigr Le tigre a très faim

Loupard Léopard

Barrek eo al loupard da samman e breizh er **gwez**Le léopard peut emporter ses proies dans les



Al loened goueze hag al loened donv

Les animaux sauvages et les animaux domestiaues

Gwepard Ul loen buan eo ar gwepard Le guépard est un animal rapide Guépard

Glazard Lézards

heolian



Plijout a ra d'ar glazarded chom da

Les lézards aiment rester au soleil



Merienaer Fourmilier

Gant e deod hir he pegus e tap, ar merienaer ar merier Avec sa langue longue et poisseuse le fourmilier attrape les fourmis